

L'avenir communautaire de la vie chrétienne à Rimouski

Consultation, octobre 2005

1. Objectifs de la rencontre :

- ❖ Permettre aux communautés chrétiennes de connaître l'état actuel de la réflexion du comité des réaménagements et d'exprimer leurs opinions sur quelques orientations fondamentales de celui-ci;
- ❖ Leur permettre de partager leurs points de vue avec d'autres communautés;
- ❖ Permettre au comité des réaménagements « d'accueillir les craintes, les réserves et les attentes des communautés », tel que demandé par M^{gr} Blanchet.

2. Mandat du comité

À l'automne 2004, M^{gr} Blanchet demandait à un comité de « **proposer les réaménagements de toute nature qui permettront aux communautés paroissiales du grand Rimouski de recevoir, au cours des années à venir, les services pastoraux les plus adéquats, compte tenu de l'évolution de la pratique chrétienne et du personnel affecté à la pastorale.** »

M^{gr} Blanchet demandait au comité « **de sensibiliser les communautés aux changements auxquels elles seront confrontées, tout en accueillant leurs craintes, leurs réserves et leurs attentes** »

Dans son invitation aux fidèles du 24 décembre 2004, il précisait que « **nous ne pourrions envisager l'avenir avec les contraintes de tout genre qui se font déjà sentir...qu'en développant une vision commune et une concertation pastorale entre les paroisses de Rimouski** ».

3. La réflexion du comité

Le comité a d'abord cherché à situer son travail dans le contexte culturel d'aujourd'hui et dans la suite des consultations menées auprès de la population, des instances paroissiales et du Comité inter-paroissial :

Comment s'acquitter de la mission évangélique en l'an 2005?

Quelles sont les attitudes des croyants dans la culture urbaine d'aujourd'hui?

La paroisse peut-elle continuer à faire ce qu'elle a fait jusqu'ici ?

Doit-elle être une communauté ou un centre de services ou les deux ? Sera-t-elle l'Église de tous les baptisés ou celle des pratiquants hebdomadaires ?

Des regroupements de paroisses ont été réalisés ; quelles sont leurs forces et leurs faiblesses ?

Ce sont là des questions fondamentales préalables à la question de fermeture des églises. Si nous n'avons pas de projet pastoral précis, pourquoi s'amuser à chambarder les structures ?

Cette réflexion prolongée nous a conduit à deux questions fondamentales :

- ❖ Quel développement pastoral souhaitons-nous pour la ville de Rimouski ?
- ❖ Quelle organisation pastorale serait la plus appropriée pour en assurer le développement ?

À partir de ces deux questions, les membres du comité ont formulé un ensemble de recommandations que nous vous soumettons ce soir.

Développement pastoral

1. Un nouveau type de présence

L'Église a contribué au développement de la société québécoise; elle y a exercé une influence déterminante en créant des institutions dans de nombreux domaines : éducation, santé, travail, loisirs, spiritualité, arts, etc. À Rimouski, cette présence prenait la forme du Petit et du Grand Séminaire, de l'École de Commerce, de l'École d'agriculture, de l'École de Marine, de l'Institut de Technologie, de l'hôpital Saint-Joseph, de l'Orphelinat et de l'École des Infirmières des Sœurs de la Charité, de l'Institut familial des Sœurs du Saint-Rosaire, de l'École Normale, du Pensionnat Saint-Georges et du Cours classique pour jeunes filles des Ursulines, des écoles des Frères du Sacré-Cœur, du Foyer pour personnes âgées des Filles de Jésus... Cette période appartient au passé même si ces institutions continuent sous d'autres noms avec de nouveaux propriétaires et de nouveaux artisans.

Depuis ce passage, par divers essais, l'Église cherche à se donner un nouveau type de présence plus humble et tout aussi évangélique : de propriétaire et détentricrice du pouvoir, elle cherche à devenir davantage servante. Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes :

- 1.1 Que l'Église assure ouvertement et publiquement une présence de service humain et spirituel;
- 1.2 Que cette présence s'incarne dans une pastorale de proximité, de proposition, de dialogue, de recherche de sens et de cheminement qui fasse appel à la liberté des personnes et à leur expérience de vie;
- 1.3 Que les communautés proposent aux personnes en recherche de spiritualité un accompagnement qui leur permette de jeter un regard nouveau sur la question de Dieu.
- 1.4 Qu'Elle continue d'assurer, par ses membres et ses organismes, une présence auprès des moins bien nantis, des malades et des personnes dans le besoin de tout segment de la société;
- 1.5...

2. Les familles

L'action de l'Église s'est toujours exercée, au Québec, en partenariat avec l'école et la famille. Ces partenaires ont aussi changé : par choix de société, l'école a remis à la paroisse la tâche d'initier les jeunes à la vie chrétienne; d'autre part, la famille, comme institution, traverse une période inédite de transformation et de fragilité. Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes :

- 2.1 Que la famille, sous toutes ses formes, soit la première priorité de l'Église de Rimouski et que toute sa pastorale soit organisée en fonction d'elle;
- 2.2 Qu'Elle assure, par ses membres et ses organismes, une présence auprès des réseaux de familles existants afin de mieux connaître et d'être plus proche des conditions de vie des familles et de leurs membres;
- 2.3 Qu'Elle invite les communautés chrétiennes à diffuser toute information sur les joies et les difficultés vécues par les familles;
- 2.4 Qu'Elle accorde une importance particulière à la demande de baptême; que celle-ci soit l'occasion de manifester l'accueil de l'Église à la recherche de sens;
- 2.5 Qu'Elle accentue l'effort déployé pour l'initiation à la vie chrétienne; qu'on y maintienne une unité de direction et d'exigences tout en permettant une diversité d'itinéraires.
- 2.6 ...

3. Les jeunes (15-30 ans)

Les adultes parlent beaucoup des jeunes; les jeunes ont peu de lieux pour se dire librement à partir de leur culture. Ils ont un désir profond d'être acceptés dans leurs différences.

Ils ont souvent des réactions spontanément évangéliques; toutefois, ce n'est pas par une participation aux activités paroissiales, mais plutôt par un engagement social et communautaire qu'ils manifestent leurs valeurs.

Ils accusent l'Église de vouloir les utiliser plutôt que de reconnaître qu'ils peuvent apporter quelque chose de précieux à l'Église. Ils sont considérés comme l'avenir de l'Église et non comme son présent. Cette perspective risque de compromettre l'avenir de l'Église.

Si les paroisses rurales voient partir les jeunes, Rimouski en accueille un bon nombre pour leurs études.

Il n'y a plus de pastorale à la polyvalente; le Cégep a encore un Service de pastorale; l'UQAR n'a plus de service de pastorale chrétienne, mais a un lieu de prière pour les musulmans...

Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes :

3.1 Que l'Église crée un lieu de rencontre pour les jeunes, géré et animé par eux. (Cette proposition devrait être prise en considération lors de la vente éventuelle de presbytères.)

3.2 Que, préalablement à toute nouvelle action, un carrefour des jeunes soit organisé par l'équipe pastorale de la ville et les responsables actuels de groupes de jeunes impliqués en pastorale et des réseaux de jeunes.

3.3...

4. L'avenir communautaire

La paroisse a toujours été un repère visible de la présence de l'Église dans un lieu donné. Elle n'a jamais eu d'autres critères d'adhésion que le désir de vivre au mieux l'évangile. Elle a été une sorte de club ouvert à tous et à toutes; elle épousait les contours de la communauté humaine. On en faisait normalement partie, de naissance.

Pour toutes sortes de raisons, cette situation a changé : 90% de la population ne la fréquente plus régulièrement pour célébrer; un grand nombre ne lui demandent des services qu'épisodiquement. Certains en ont gardé des blessures; d'autres regrettent sa force d'hier et déplorent son humilité d'aujourd'hui...Elle n'est plus sûre d'elle-même; elle a pris le bâton du pèlerin; elle est ouverte au changement, à l'action de l'Esprit...La participation des familles et des mouvements qui regroupaient les forces vives de la communauté ont traditionnellement déterminé le dynamisme paroissial. Les mouvements ont presque tous disparu et les familles ont pris leur distance. Quelle stratégie adopter dans un tel contexte?

4.1 Que les prêtres et les agents (e) s de pastorale soient dégagés de toutes les tâches administratives pour se consacrer à la croissance de la communauté en suscitant une prise en charge par les baptisés de la mission de l'Église et de sa vie communautaire, telle que souhaité par notre Chantier diocésain.

4.2 ...

Organisation pastorale

Nos paroisses ont des défis d'ordre pastoral et d'ordre administratif. Lors de la première consultation, on nous a fait remarquer que ces deux types de défis ne requièrent pas le même type de solution. En effet, les enjeux pastoraux ne peuvent être relevés que par des relations personnelles, ce qui requiert des unités de petites dimensions; au contraire, les enjeux administratifs trouveront plutôt leur solution par le regroupement en unités plus larges et l'allègement des infrastructures héritées du contexte de chrétienté et devenues un fardeau qui paralyse même le développement pastoral. La situation actuelle nous demande de conserver moins

de biens matériels et d'investir davantage dans la création des liens; ce sont là les lois du pèlerinage.

Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes :

1. Des communautés chrétiennes vivantes

- 1.1 Que les communautés chrétiennes actuelles soient maintenues comme lieu d'exercice de la pastorale;
- 1.2 Que, dans chaque communauté, soit maintenue une équipe d'animation composée des responsables des trois volets : formation à la vie chrétienne, vie de la communauté et présence de l'Église dans le milieu.
- 1.3 Que chaque communauté se donne un plan de partage d'activités, de services et de ressources avec les communautés limitrophes.
- 1.4 ...

2. Une coordination pastorale unifiée

- 2.1 Qu'une équipe de coordination pastorale soit nommée pour l'ensemble de la ville;
- 2.2 Que cette équipe soit dégagée de toute tâche administrative;
- 2.3 Qu'elle soit composée de trois (3) prêtres et quatre (4) agent (e) s de pastorale;
- 2.4 Qu'elle embauche un adjoint administratif à qui pourraient être confiés la comptabilité, la gestion du personnel et l'entretien des terrains et bâtiments, sans préjudice aux responsabilités des Assemblées de Fabrique.
- 2.5 Que l'équipe prenne en compte les prérogatives des diacres permanents dans l'action pastorale.
- 2.6 Qu'un membre de l'équipe soit affecté à plein temps à la pastorale des 15-30 ans.
- 2.7

3. La création de nouvelles paroisses

- 3.1 Qu'à compter de janvier 2009, les communautés actuelles soient regroupées en trois paroisses de la façon suivante :
 1. Cathédrale, Sacré-cœur, Nazareth et Sainte Agnès.
 2. Pointe au Père, Saint-Anacle et Saint-Yves (en maintenant la vocation du sanctuaire de Sainte-Anne).
 3. Saint-Pie X, Saint-Robert et Sainte-Odile.
- 3.2 Que cette opération de regroupement soit menée par une équipe de transition nommée immédiatement par l'évêque;
- 3.3 Qu'elle procède dans le respect des prérogatives des instances paroissiales actuelles.
- 3.4 Que les décisions concernant les églises soient prises par les instances de ces nouvelles paroisses, en prenant en considération les conclusions éventuelles du débat actuel sur l'avenir du patrimoine religieux.
- 3.5...